



53 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
TEL 04.76.90.47.45  
FAX 04.76.41.96.94  
Mail : [ce.0382492c@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382492c@ac-grenoble.fr)

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.  
Réunion du **jeudi 4 octobre 2018 à 17 h 45**

### COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA SEANCE

**Formation des délégués élèves. BILAN 17 18** - Elle a eu lieu le vendredi 17 novembre 2017 de 9h à 16h30 avec l'ensemble des délégués élèves. Action menée avec la mairie de Meylan. La formation est réalisée par Mme Dumas, CPE : les élèves se présentent, travaillent sur la notion de délégué, à partir de documents qui ont servi pour préparer les conseils de classe. Jeux de rôle l'après-midi : déroulement d'un conseil de classe, présentation par les délégués d'un compte rendu de CC, l'attention portée par le délégué à l'élève en difficulté, évocation mentale du terme de 'délégué'. La charte des conseils de classe a été présentée à cette occasion. Les élèves délégués du collège ont visité l'Office des Nations Unies de Genève le mercredi 6 juin (en partenariat avec la ville de Meylan). Le Maire et l'élu à la jeunesse étaient présents. Une interaction intéressante entre les enfants plus jeunes et les collégiens. **PERSPECTIVES 18 19** – La formation réalisée cette année sera reconduite selon des modalités comparables l'an prochain. La mairie et l'association HORIZONS seront de nouveau sollicitées en ce sens. Des visites de la mairie demeurent possibles pour les 6èmes mais aussi pour les délégués. Une visite de l'hôtel du département ou de la Région pourra être organisée. La formation des délégués se déroulera le 8 novembre à la maison de quartier des Buclos. Mme Dumas, CPE, se mettra en relation en ce sens avec Mme Cayrel de la mairie de Meylan (présentation aux délégués en fin de matinée l'ensemble des activités et des dispositifs concernant la jeunesse dans la commune de Meylan). Mme Cayrel réalisera, par ailleurs, la supervision des médiateurs. Cette supervision associera l'AROEVEN. Les médiateurs élèves informent ces jours-ci leurs pairs que la médiation existe dans l'établissement.

**Conseil de la vie collégienne. BILAN 17 18** - Le CVC a eu des initiatives depuis ses premières élections au printemps 2016. 9 membres motivés qui demeurent délégués au CVC et 3 postes vacants. CVC installé et voté en CA en avril 2017 (décret de décembre 2016) : ont été votés statuts, composition, nombre de membres, modalités des élections. Principales réalisations en 16-17 : exposition de photos de classe de 2011 à 2017 dans le hall du collège. Initiative très bien perçue par la communauté éducative ; vote concernant des chansons susceptibles d'être diffusées entre midi et deux heures. Elections en 2017-2018 : Information par les PP – 6ème + 5ème (2 + 1). C'est le CVC qui choisit les nouveaux membres parmi les candidats. Les temps de concertation et les initiatives du CVC ont été très nombreuses tout au long de l'année scolaire et ont trouvé, à l'analyse de M. Dal Molin, l'un de leurs points d'aboutissement dans les actions conduites avec le collectif Y'NOVE, lesquelles ont connu leur point d'orgue les 4 et 5 juin avec l'organisation d'agoras à destination de l'ensemble de nos élèves de 6ème, 5ème et 4ème. Le CVC a également été à l'initiative des petits déjeuners du mardi matin, opération qui a concerné l'ensemble des niveaux du collège. Une sensibilisation sur l'équilibre alimentaire a été réalisée et des affiches créées avec l'infirmière scolaire. L'ensemble de la communauté éducative a été impliquée dans l'opération. **PERSPECTIVES 18 19** – Il faudra procéder à l'élection de trois nouveaux membres à la rentrée (élèves de 3ème lycéens l'an prochain). Une campagne sera organisée à l'occasion du temps méridien. Le mode de désignation sera identique à celui suivi lors des deux dernières années scolaires. L'émulation existera sans nul doute en la matière. Il faudra étudier avec les élèves la pertinence qu'il y aurait ou pas à renouveler l'opération des

petits déjeuners du mardi matin. L'élection des nouveaux membres est en cours (élèves de 6<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> concernés). La campagne électorale a commencé. Les candidatures ont été reçues jusqu'au 28 septembre. La date de l'élection demeure à fixer. Elle sera fonction du nombre de candidats. 14 candidatures ont été déposées. La cooptation aura lieu le lundi 8 octobre 2018 après l'exposé de leurs motivations par les élèves qui se sont portés candidats. Les objectifs verbalisés par les élèves sont les suivants : améliorer la vie au collège, organiser les petits-déjeuners au collège, participer à la boîte à idées. Mme Masson, infirmière scolaire, indique qu'elle prête à aider à l'organisation de nouveaux petits déjeuners si tel est le choix des élèves élus du CVC. Mme Féret, parent d'élève, est d'accord pour contribuer à l'élaboration nutritionnelle des repas servis, la partie salée par exemple étant importante. M. Bertaux, directeur de la maison des personnes âgées, propose une collaboration : la résidence organise elle-même des petits-déjeuners. Un axe intergénérationnel serait ainsi travaillé.

**Elèves médiateurs. BILAN 17 18** - La formation existe dans les écoles de Meylan. Ils existent aux Buclos depuis 2006. C'est la mairie de Meylan qui organise désormais directement ladite formation dans les écoles élémentaires. Une sensibilisation a été réalisée en 6<sup>ème</sup> notamment par l'intervention des médiateurs désormais en 5<sup>ème</sup>. Monsieur Bertaux a assuré la formation des élèves du collège. Un excellent positionnement des élèves médiateurs est à souligner. Des cartes de médiateurs et de sentinelles ont été élaborées et remises aux concernés. **PERSPECTIVES 18 19** – La formation des élèves médiateurs et sentinelles est impérativement à maintenir. Elle sera réalisée par Monsieur Gonthier, de la mairie de Meylan : cela permettra de faire le lien avec le conseil des enfants, par exemple. La philosophie de la médiation est à maintenir et à promouvoir (parole donnée aux enfants, résolution de conflits...). **Voir plus haut. Ce n'est plus Monsieur Gonthier pour la formation des médiateurs mais l'AROEVEN. Cette association a un agrément de l'Education Nationale. Deux dispositifs différents : les médiateurs en 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, les sentinelles en 4<sup>ème</sup> et en 3<sup>ème</sup>.**

**PSC1. BILAN 17 18** - Cette année, tous les élèves de 4<sup>ème</sup> ont de nouveau été formés aux premiers secours à l'occasion des sessions organisées par deux professeurs de l'établissement diplômés en la matière. Il en est retourné de même pour nos élèves de 3<sup>ème</sup> qui n'étaient pas scolarisés aux Buclos en 2016-17. 8 professeurs seront formés au PSC1 les 4 et 5 juillet prochains. **PERSPECTIVES 18 19** – Il sera pertinent de reconduire une formation de la même ampleur l'année prochaine et au niveau 4<sup>ème</sup>, lequel sera un peu moins chargé l'an prochain que cette année. La présence de ressources internes en la matière est précieuse et doit être mobilisée en ce sens pour nos élèves. La formation de l'ensemble des élèves de 4<sup>ème</sup> sera réalisée au cours du mois de février ou de mars (75 élèves). L'organisation sera peut-être à revoir comparé à ce qui avait été pratiqué en 2017-2018 mais il n'est pas possible de dépasser les 10 élèves par session. Cela fera 8 sessions de formation si l'on inclut les quelques élèves de 3<sup>ème</sup> qui ne sont pas détenteurs du PSC1. Certaines sessions pourraient avoir lieu le lundi matin ce qui permettrait de mobiliser éventuellement, en plus de Mme Pettinotto et de M. Lucas, Mme Masson (aide monitrice) et M. Sayetta.

**Sensibilisation au gaspillage pour les élèves et les personnels. BILAN 17 18** - Trois interventions ont été organisées pour sensibiliser les nouvelles générations d'élèves au collège à la nécessaire réduction de nourriture gâchée. Il s'agit d'une action conduite avec le Conseil Départemental de l'Isère. C'est aussi un axe fort de la politique municipale. Une réflexion a été amorcée quant à la mise en place d'un compost avec la nourriture de la demi-pension. L'idée d'un jardin partagé avec la Résidence de Personnes Âgées de Meylan située à proximité du collège avait pu également être avancée. Une rencontre pour avancer en ce sens avec les structures de proximité est de nouveau programmée le lundi 18 juin à 11 heures (rendez-vous avec les responsables de l'Union de Quartier Grand Pré Buclos). **PERSPECTIVES 18 19** – Développer la Commission de Restauration Scolaire qui s'est réunie une première fois dans l'établissement le 14 mai dernier et qui se réunira de nouveau à l'automne prochain. Ouvrir autant que faire se pourra à la mise en place d'un site de compostage. Il faudra trouver un enseignant référent qui pourrait être un professeur de SVT, par exemple. Monsieur Carrier, de la mairie de Meylan, pourrait être recontacté en ce sens ainsi que les ambassadeurs du tri de la Métro qui sont intervenus dans l'ensemble des classes de 6<sup>ème</sup> en juin 2018. Le compost ainsi obtenu pourrait servir à un jardin pédagogique. Le pain placé dans le gâchimètre de la demi-pension est désormais récupéré par un centre équestre. **Le premier comité de pilotage de mise en place d'un site de compostage s'est déroulé le 1<sup>er</sup> octobre. Le calendrier retenu est le suivant : installation du site le mardi 16 octobre (3 bacs : bac de remplissage de 850 litres + bac pour la matière sèche + bac de**

maturation + couloir de maturation) ; premier suivi du site de compostage : courant novembre-décembre. La commission de restauration scolaire aura notamment vocation à appréhender son fonctionnement ainsi que son intérêt tant pour le service même que pour les élèves et les atouts pédagogiques qu'un tel site présentera. Une formation sera réalisée auprès de l'ensemble des élèves de 6<sup>ème</sup> la semaine du 5 novembre et auprès des élèves de l'atelier jardin (objectif de cet atelier : construire de A à Z un jardin pédagogique ; l'engouement est important de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup>. Il y aura une vingtaine d'élèves. A terme, le but est de se servir du compost que le site du collège aura produit). Les opérations seront les suivantes : tri à la restauration scolaire (trois dessertes : déchets alimentaires compostables = fruits, légumes, coquilles d'œuf, noyaux, pépins, serviettes en papier + déchets alimentaires non compostables = viande, poisson, œuf, laitages + déchets de type plastique, opercules, cartons. Le pain continuera d'être récupéré, par ailleurs, par le centre équestre des Alpes. M. Bertaux propose un partenariat sur cette thématique-là également. Avec l'UQBG, une interaction est également envisageable (l'association comporte quelque 70 jardiniers).

**ASSR. BILAN 17 18** - Tous nos élèves de 5<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> ont réussi en 2017-2018 l'ASSR. L'organisation remarquable de M. Ehmig est à souligner. Plusieurs sessions de préparation et de passation sont intervenues pour chacun des deux niveaux concernés. **PERSPECTIVES 18 19** – Reconduire l'organisation de l'ASSR à l'identique, en ce qui concerne l'année scolaire 2018-2019 tout du moins. Monsieur Ehmig se propose d'organiser de nouveau les épreuves de l'ASSR cette année. Cela concernera évidemment l'ensemble des élèves de 5<sup>ème</sup> (ASSR1) et de 3<sup>ème</sup> (ASSR2). La période retenue demeurera celle du mois de mai. Les élèves évoquent la grande vitesse des deux roues sur la piste cyclable alentour, notamment en ce qui concerne les vélos électriques. Des chicanes pourraient-elles être installées ?

**Prévention et lutte contre le harcèlement ainsi que contre toutes les formes de violence. BILAN 17 18** - L'association TOTEM SCHOOL a été présente dans l'établissement le jeudi 26 et le vendredi 27 avril. Le jeudi 26 avril, les élèves de 4<sup>ème</sup> ont bénéficié d'interventions relatives à la lutte contre le cyber harcèlement et, conformément notamment aux orientations prises collégialement lors du premier CESC de l'année, le lendemain M. Cassigneul est intervenu en 3<sup>ème</sup> sur l'importante question de l'estime de soi. Un café des parents a été organisé le jeudi 26 avril. Sa fréquentation a, hélas, été assez modeste (10 personnes). **PERSPECTIVES 18 19** – La formule du café des parents ne sera pas nécessairement reconduite à l'identique. La mutualisation des moyens sera à développer avec le collège Lionel Terray ou le LGM, par exemple. La nature des actions de sensibilisation sera à définir lors du CESC de début d'année afin de tenir compte des problématiques de nos futurs élèves de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>. La BPDJ et la MAE pourront également être sollicitées. La reconduction de l'opération 'Moi, jeune citoyen' aura également toute sa pertinence, mais à destination des élèves de 6<sup>ème</sup>. La prévention en direction du cyber harcèlement peut sembler pertinente à reconduire selon des modalités à définir. Mme Masson, infirmière scolaire, propose qu'un projet soit réalisé en la matière par d'anciens ou actuels lycéens de Vaucanson et du LGM (harcèlement, cyber harcèlement...). Le jeudi 8 novembre et le lundi 12 novembre, ils interviendront devant l'ensemble des élèves de 6<sup>ème</sup> à raison d'une heure par classe et une action pourrait être conduite en 2019 pour le niveau 4<sup>ème</sup>. Un module existe avec l'AIV et la mairie de Meylan (partie juridique : qu'est-ce que le harcèlement ? + partie réalisée par une psychologue). Il peut être demandé à l'AIV. L'intervention de M. Cassigneul demeurerait possible (inscription budgétaire réalisée). Les élèves aspirent à ce que la question soit abordée en EMC ou en vie de classe. Ils seraient prêts à s'investir dans une opération du type 'NON AU HARCELEMENT' (réalisation d'une affiche ou d'une vidéo). Mme Masson interviendra dans les écoles de secteur sur la question. En ce qui concerne l'estime de soi, Monsieur Cassigneul sera contacté. Une présence conjointe aux Buclos et à Lionel Terray sera-t-elle envisageable ? Quid d'une prise en charge par la ville de Meylan ?

**BPDJ de l'Isle d'Abeau / Enquêtes santé. BILAN 17 18** - Interventions en 6<sup>ème</sup> sur la question des usages d'Internet, de l'identité numérique, des risques que l'on peut encourir ou prendre en recourant aux réseaux sociaux.

Par ailleurs, une enquête de santé publique a été conduite dans une classe de 6<sup>ème</sup> et dans une classe de 3<sup>ème</sup> par des étudiants infirmiers (les collégiens face aux réseaux sociaux) le vendredi 13 octobre après-midi. En 4<sup>ème</sup>, une enquête a été conduite par l'OTCRA (Observatoire Territorial des Conduites à Risques de l'Adolescent). Ledit observatoire a, en effet, été missionné par les autorités de tutelle : il s'agit d'obtenir une

photographie a. du climat scolaire b. du bien-être des élèves c. des usages de substances et autres conduites à risque d. de la relation entretenue par les élèves avec la société.

**PERSPECTIVES 18 19** – Il conviendra de solliciter de nouveau la BPDJ pour qu'elle réalise les mêmes interventions pour nos élèves de 6<sup>ème</sup>. La dimension juridique desdites interventions est appréciable et importante. Le BPDJ n'intervient plus désormais sur des actions de prévention. Faire appel à la MAE pourrait avoir sa pertinence. Mme Masson propose d'intervenir dans les classes de 3<sup>ème</sup> en fin d'année au sujet des substances psychoactives (tabac, café, coca...).

**Education à la vie affective et sexuelle. BILAN 17 18** - 'Le douze', centre de planification familiale de Meylan, et Mme Serratrice, infirmière scolaire, ont permis la réalisation du programme suivant : 6<sup>ème</sup> : une séance de deux heures par classe sur la question de la puberté (interventions pendant les cours de SVT) – groupes non mixtes. 5<sup>ème</sup> : les stéréotypes et les relations filles garçons = une heure en demi groupe et une heure en classe entière (sans les professeurs). 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> : interventions relatives à la vie affective et sexuelle réalisées par Mme l'infirmière scolaire et Mme Scouarnec, sage-femme de l'hôpital = 1 heure 30 en classe entière, professeurs non présents. **PERSPECTIVES 18 19** – Reconduire le principe des séances conduites pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> mais dans des salles sans paillasse (salle audiovisuelle ? CDI ?). En 4<sup>ème</sup>, il faudra sans doute songer à mener les séances en demi-groupe. Quant au niveau 3<sup>ème</sup>, il serait pertinent de conduire les élèves au centre de planification familiale de Meylan. Une telle initiative aurait pour vertu, notamment, de permettre l'identification du lieu et de ses personnels par nos adolescents. Les sorties pourraient briser le tabou du lieu dans lequel on pourrait a priori avoir du mal à se rendre et auraient une durée de deux heures, deux heures et demie – déplacement à pied compris. Tous les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> vont être concernés. Les calendriers sont en cours de réalisation par Mme Masson et les deux professeurs de SVT et partenariat avec 'Le Douze', centre de planification familiale de Meylan, ainsi que Mme Scouarnec du CHU de Grenoble. Ce qui avait été pressenti lors du CESC du 18 juin 2018 est donc en train d'être mis en place. Les 3<sup>èmes</sup> se déplaceront bien au 'Douze' sur des créneaux de 2 heures. A cette occasion, pourrait être réalisée une intervention sur l'homophobie. 6<sup>ème</sup> : interventions sur la puberté (cette année, les groupes ne seront pas nécessairement non mixtes ; 5<sup>ème</sup> : question des stéréotypes ; 4<sup>ème</sup> : à définir ; 3<sup>ème</sup> : visite au centre de planification proprement dit.

**Egalité filles garçons.** Différentes actions sont proposées par l'institution et, tout particulièrement, en direction surtout du parcours avenir de l'élève (visite du showroom de ST microelectronics ; interventions d'ambassadrices de ST dans les établissements ; capital filles : des marraines de différentes entreprises témoignent de leurs parcours et animent des tables rondes ; possibilité de faire appel la maison pour l'égalité femmes hommes située à Echirolles **pour bénéficier d'expositions, de ressources** ou encore demander une animation en classe). Choix est retenu par les professeurs principaux de 3<sup>ème</sup> d'inscrire le collège dans le dispositif INGENIEUR-E-DEMAIN : les élèves de 3<sup>ème</sup>, filles et garçons, rencontrent des professionnelles et de futures professionnelles au sein de leur établissement. Les dates du jeudi 31 janvier et du jeudi 7 février sont pour le moment pressenties. Le monde de l'industrie est souvent mal connu et entouré de préjugés : cette rencontre a pour vocation de leur permettre de porter un regard nouveau et plus objectif sur ce secteur d'activité. En amont, des vidéos réalisées par des lycéens de Vaucanson pourront être diffusées et commentées. A la demande des élèves, d'autres actions pourront être mises en place. Une exposition sera mise en place dans le collège : 'Les métiers ont-ils un sexe' ?

**Journée de la laïcité. BILAN 17 18** - Des ressources ont été mises en commun et mobilisées. Une heure a été banalisée (vendredi 8 décembre de 10 à 11h) afin que chaque classe du collège bénéficie d'une heure de réflexion et d'échanges sur la question. Il s'est agi d'une véritable heure citoyenne dans l'établissement. La question est naturellement travaillée en EMC. Des élèves de 5<sup>ème</sup> se proposent d'intervenir devant leurs camarades. L'heure en question a pu trouver des résonances lors de l'exposition 'Moi, jeune citoyen' présentée au CDI à destination de nos élèves de 6<sup>ème</sup> (place du citoyen dans l'espace public, ma relation à l'autre...). **PERSPECTIVES 18 19** – Essayer de conforter nos initiatives en la matière en évoquant et en préparant plus tôt dans l'année les initiatives qui pourraient être conduites sur la question. Cette année le 9 décembre sera un dimanche. La journée de la laïcité pourrait donc être organisée au collège le vendredi 7 décembre voire les jours précédents, les élèves de 3<sup>ème</sup> étant en stage la semaine du 10 décembre, selon des modalités à déterminer à ce jour. Une exposition de la ligue de l'enseignement pourrait être réservée

pour la semaine du 3 décembre et commentée par le professeur d'EMC selon un calendrier qui sera élaboré par M. Dal Molin. Les FRANCAS de l'Isère interviennent dans les collèges sur la thématique de la laïcité. Les interventions de la mairie de Meylan 'Moi, jeune citoyen', plébiscitées par les élèves, seront reconduites cette année.

**Projet conduit avec le collectif Y'NOVE et le CVC élargi du collège. BILAN 17 18 - Y'NOVE**, démarche collective en faveur de la jeunesse dans la métropole grenobloise' est un consortium d'acteurs jeunesse récemment lauréat d'un appel à projets national lancé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. La finalité du collectif est la suivante : favoriser l'engagement et les initiatives des jeunes de 13 à 30 ans. Cette démarche est, par ailleurs, labellisée par le Département de l'Isère qui en soutiendra les actions dans le cadre du PICC (Pass Isérois pour un Collégien Citoyen) en 2018-2019, et ce, en plus des projets et actions ordinairement financés. Les membres très dynamiques de notre CVC se sont rapidement emparés du dispositif afin de recueillir les paroles de leurs pairs. Des ateliers et des agoras ont été organisés tout au long des deuxième et troisième trimestres. 2018-2019 sera l'année de la réalisation de certains des projets imaginés ou verbalisés lors des ateliers et agoras évoqués. Il va très certainement falloir envisager un CA, un CESC ainsi qu'une CRS consacrés aux paroles recueillis et aux projets formulés entre la rentrée et les vacances de la Toussaint 2018 pour permettre la présentation par les élèves et étudier l'ensemble des actions possibles. La démarche est expérimentale. Elle est conduite dans trois autres collèges de l'Isère. Il s'agit d'apprendre la citoyenneté par le faire. La récolte des paroles s'est faite par le biais d'interviews radiophoniques. De 1 à 3 actions par le collège seront co financées par le Département et le collectif.

**PERSPECTIVES 18 19** – Permettre la réalisation des actions qui seront retenues après l'intervention des votes nécessaires. Les grandes thématiques retenues par les élèves sont les suivantes : l'alimentation et l'accès à l'eau / les tenues vestimentaires au collège / le vivre ensemble au collège. Des actions ont déjà pu être pressenties en quelque sorte : l'embellissement des casiers, repenser l'organisation de la cour de récréation... A terme, l'objectif sera d'essaimer les bonnes pratiques et de réaliser des agoras, des projets et des actions à l'initiative des élèves en mobilisant des ressources internes. L'un des enjeux est donc la mobilisation des enseignants notamment en cette direction. Une réunion est intervenue avec le collectif le jeudi 27 septembre. Dans ce cadre-là, ou bien avec les élèves du CVC, un projet sur l'égalité filles-garçons pourrait être porté avec la Métro. Les projets mis en lumière par les agoras du 4 et du 5 juin seront exposés par les élèves lors du CA du 15 novembre 2018. Sujets à débattre : accès à l'eau, égalité filles garçons, restauration scolaire... Activités à construire : aménagement du foyer pour en faire un espace détente ; aménagement de la cour de récréation ; création de nouveaux clubs. Les élèves seront rencontrés le 11 octobre par le collectif. Trois accompagnateurs des projets : FRANCAS, ligue de l'enseignement, AFEV. Chaque projet a un référent. Les élèves interviendront lors du CA du 22 novembre.

En 2018-19, les défis à relever seront les suivants pour notre CESC, et ce, tout particulièrement en relation avec le parcours citoyen du collège et le deuxième objectif de son contrat tripartite : 'S'engager dans la construction d'une citoyenneté collégienne' :

- Pérenniser la Commission de Restauration Scolaire, émanation du CESC,
- Développer des projets d'Education au Développement Durable, notamment en direction de la mise en place du tri sélectif (restauration scolaire) ainsi que d'un site de compostage, de la (re)création d'un jardin pédagogique notamment en relation avec l'environnement local (Unions de Quartier, Résidence pour personnages âgées, Centre d'Initiation à la Nature et à l'Environnement de la ville de Meylan, Ecoles...),
- Réussir le partenariat avec le collectif Y'NOVE et apporter le plus possible de réponses satisfaisantes aux aspirations formulées par nos élèves, à l'occasion tout particulièrement des agoras des 4 et 5 juin 2018,
- Favoriser bien davantage l'intervention d'associations ainsi que d'interventions ou de visites sur place d'élus locaux ou nationaux dans les classes de 4<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup>, d'interventions ou de visites sur place si possible également pour les classes de 6<sup>ème</sup> et de 5<sup>ème</sup> en relation avec les instances démocratiques de proximité que sont la mairie de Meylan, la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole ou bien encore le département de l'Isère, La visite de la mairie et des archives de la ville pour les élèves de 6<sup>ème</sup> est à reconduire ainsi que le projet 'Moi, jeune citoyen'

selon des modalités qui demeurent à définir. L'opération sera suivie par M. Vadon ainsi que par Mme Husson. Les élèves avaient infiniment apprécié la visite des archives de la ville l'an dernier.

- La réalisation d'expositions notamment par les élèves à l'occasion des différentes initiatives conduites,
- Développer les initiatives au sein de l'établissement à l'occasion de la journée de la laïcité,
- Développer l'Education aux Médias et à l'Information,
- Développer la formation aux pratiques dialogiques,
- Développer la valorisation des rites républicains en favorisant plus systématiquement la participation des élèves du collège aux commémorations organisées par la ville de Meylan. Le collège tendra à participer, tout du moins, aux commémorations du 11 novembre et du 8 mai.

Monsieur Dal Molin remercie les participants pour la richesse des échanges et des projets envisagés.  
Le CESC s'achève à ....



53 bis, boulevard des Alpes  
38240 MEYLAN  
TEL 04.76.90.47.45  
FAX 04.76.41.96.94  
Mail : [ce.0382492c@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382492c@ac-grenoble.fr)

Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté.  
Réunion du **jeudi 4 octobre 2018 à 17 h 45**

EMARGEMENT

Nom, prénom	Qualité	Signature
DAL MOLIN Patrice	Principal	
GHANEM Camel	Adjoint gestionnaire	Excusé
DUMAS Evelyne	CPE	
MASSON Clémentine	Infirmière scolaire de l'établissement	
BERTAUX Jacques	Directeur EPA	
CAYREL Nathalie	Représentante de la Ville de Meylan Missions éducation	
HANNIQUET Sylvain	Parent d'élève délégué	Excusé
FARISON Sandrine	Coordonnatrice projet agoras conduit avec le collectif Y'NOVE	
BIRON Henri	Union de quartier Buclos Grand Pré	Excusé
LEMEUR Alain	Union de quartier Buclos Grand Pré	
Emmanuelle BONAZ	'Le douze', centre de planification de Meylan	
Nadine HEILLIETTE	'Le douze', centre de planification de Meylan	Excusée
Françoise SCOUARNEC	CHU de Grenoble	Excusée
Sarah BA	Elève de 5 <sup>ème</sup> C	
CHANUT Marilou	Elève de 5 <sup>ème</sup> C	
PATHIER Romain	Elève de 5 <sup>ème</sup> B	

